

M. MORRA Paul  
2 rue Boileau  
66280 SALEILLES  
Tél: 06 18 5 38 90  
E-mail: [morra.paul@orange.fr](mailto:morra.paul@orange.fr)  
**Lettre recommandée avec A.R.**

Saleilles, le 17 juillet 2017

Monsieur le Contrôleur Général  
Chef du contrôle général des armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623  
75509 Paris Cedex 15

**OBJET:** - Non-respect des règles de droit dans la gestion de mon dossier personnel, caractérisant entre autre des faits de violences sur subordonné au sens de l'article L 323-19 du Code de Justice Militaire (Nouveau), des faits de harcèlement moral au travail et ce, sous une forme institutionnalisée mettant notamment en cause des hautes autorités militaires d'active ou en disponibilité.

**RÉFÉRENCES:** - Code de la Défense

**PIÈCES JOINTES:** - Courriel en date 12 juillet 2017 adressé au Président de la République.

- Lettre en date du 23 mai 2017 adressée au Président de la République.

- Lettre en date du 09 mai 2017 adressée à Anne-Sophie AVE, Directeur des Ressources Humaines du Ministère de la Défense.

- Lettre en date du 18 avril 2017 adressée au Général Richard LIZUREY, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale.

- Courriel en date du 19 décembre 2017 mettant en exergue le comportement du lieutenant-colonel DOUVIER, mon supérieur hiérarchique direct et ancien chef du BEJ de l'IGGN à l'origine de fait de discriminations en raison de mes fonctions associatives et caractérisant des faits de harcèlement moral au travail.

- Question parlementaire N° 59660 14 ème législature de Madame Jacqueline FRAYSSE publiée au JO le 08/07/2014, ministère attributaire: Intérieur.

- Lettre adressée le 24 mai 2017 au Médecin en chef E. MELE, Chef de Service Adjoint Hôpital d'Instruction des Armées Robert PICQUE à Villenave d'Omon -33-

Monsieur le Contrôleur Général,

Je suis le lieutenant de gendarmerie d'active MORRA Paul (NIGEND 133505), actuellement en convalescence car souffrant d'un syndrome post-traumatique compliqué ayant pour cause de nombreux événements traumatisants survenus tout au long de ma carrière professionnelle.

Au service de la Nation depuis plus de 30 ans, j'ai été amené à vivre une quinzaine de confrontations imminentes avec la mort, toujours en service, notamment une OPEX au Liban en 1990, à l'âge de 25 ans.

Trois à quatre années plus tard, j'ai essuyé un tir par rafale d'arme automatique alors que j'assurai la permanence à mon unité à ERSTEIN -67-.

En 2008, j'ai été victime de violences aggravées par un individu ayant un profil de « suicide by a cop » (Suicide par police interposée). Cet individu m'a menacé avec une arme de poing à bout touchant sur mon abdomen. J'ai réussi à le désarmer. Un jugement a été rendu par le tribunal correctionnel de Béziers et j'ai été reconnu victime.

Suite à mon syndrome post-traumatique, j'ai développé une propension à rechercher un contact avec la mort. C'est ainsi, que j'ai traité plus d'une centaine de scènes de crimes macabres en tous genres (constatations, examens de corps, autopsies, etc.) concernant des victimes hommes, femmes, enfants de tous âges dans des états très dégradés.

J'ai aussi sauvé la vie d'un enfant, fait qui a été souligné par deux fois par le Maire de la commune d'ERSTEIN -67- et qui n'a fait l'objet d'aucune prise en compte de ma hiérarchie ni même de valorisation.

Je suis, entre autres, détenteur de la croix de la valeur militaire et de la croix du combattant. J'ai été ostracisé pour la médaille militaire. La médaille des blessés de guerre ne m'est pas toujours pas décernée malgré ma demande.

Dans la gestion de mon dossier, les dysfonctionnements et pratiques illégales sont légion.

Depuis 1999, je subis des faits de violences psychologiques au sens de l'article L 323-19 du code de justice militaire (Nouveau) caractérisant également du harcèlement moral au travail et ce, sous une forme institutionnalisée.

Ces violences perdurent encore à ce jour. Elles impactent également mes fonctions de président d'une Association Professionnelle Nationale de Militaires (APNM), l'AFAR (Association des Forces Armées Réunies) anciennement APNM ADEFDROMIL-GEND ainsi que mes fonctions de rédacteur en chef du site Armée média.

Dernièrement courant 2016, j'ai notamment fait l'objet de discrimination et de harcèlement moral au travail par mon supérieur hiérarchique direct, ancien chef du Bureau Enquête Judiciaire (BEJ) de l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale (IGGN).

Mon dossier médical a été épuré de quatre ans au moment où j'en ai demandé la communication. L'IGSSA et la DCSSA ont été saisis à ce sujet. Je reste à ce jour, toujours en attente d'explications.

J'ai mis en exergue des collusions entre mes supérieurs hiérarchiques et les autorités judiciaires. L'enquête conduite sur commission rogatoire par l'Inspection Technique a révélé, notamment, des faux en écriture.

J'ai aussi démontré une rupture de confidentialité entre ma hiérarchie et un médecin-chef qui démontre sans équivoque possible, que mon retour anticipé en métropole depuis la Nouvelle Calédonie était, comme je l'ai toujours affirmé, «une sanction disciplinaire camouflée» appelée «Vol bleu», ce qui est parfaitement illégal. D'autres mesures et sanctions dont j'ai fait l'objet à cette occasion sont également viciées et illégales.

Ce n'est pas faute d'avoir saisi les autorités compétentes militaires pour tenter d'obtenir une solution amiable, sans heurt.

Confronté au mépris et au cynisme de mes interlocuteurs faisant preuve d'un aveuglement sans nom, j'ai décidé de publier des articles appuyés de preuves indiscutables. Aucun démenti ni même de plainte en diffamation n'y ont fait suite, sans doute par crainte des preuves que je serai à même de produire en justice.

L'attitude de certains chefs militaires n'est pas digne, ni à la hauteur des valeurs de la République que j'ai défendues sur le territoire national ou à l'étranger.

Mon état de blessé de guerre me rend vulnérable. Tous les services destinés pour nous soutenir m'avouent leur incompétence ou leur incapacité à agir.

Mon dossier est très lourd et très sensible puisqu'il met notamment en cause des généraux en activité, en deuxième section, et les services d'inspection générale de la gendarmerie nationale.

J'ai saisi entre autres Mme Anne-Sophie AVE, Directeur des Ressources Humaines au sein du Ministère des Armées. Je reste en attente d'une éventuelle réponse.

Mon signalement à la plate-forme «STOP DISCRI» est resté sans traitement, l'IGGN s'étant déclarée incompétente pour traiter mon dossier.

Il en va de même pour d'autres services.

C'est la raison pour laquelle, je sollicite de votre haute bienveillance de bien vouloir m'accorder une audience pour vous exposer ma situation et les pratiques illégales dont j'ai été victime.

La Nation est dans l'obligation de respecter et de considérer ses soldats. A ce jour, ce n'est que le mépris qui m'est opposé.

Vous exposer la totalité de mon dossier serait trop long dans ce courrier. En «Annexe 1», un récapitulatif d'articles associés aux liens correspondants, susceptible de vous éclairer sur ma situation et mes activités associatives.

Je ne demande aucune vengeance, ni même de sanction pour mes harceleurs.

Je demande uniquement à pouvoir vivre mon avenir sans plus souffrir de ce mal qui me ronge chaque jour alors que je ne suis qu'une victime.

Je suis passé très près du suicide courant avril. J'ai besoin d'être entendu, considéré et surtout obtenir réparation.

Le silence coupable des acteurs institutionnels ne fait qu'amplifier les souffrances qui me taraudent depuis de très longues années.

L'état a une obligation de protection des militaires et de réparer leurs préjudices. Je vous demande donc d'intervenir en ma faveur, à savoir: faire reconsidérer mon dossier.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Contrôleur Général, l'expression de mon profond respect.

Lieutenant de gendarmerie MORRA Paul

## «ANNEXE 1»

### Articles mis en ligne sur «Armée média, le journal de l'AFAR» et liens associés

Ces articles contiennent des liens permettant d'accéder à des documents officiels.

- ***1°) Articles en relation avec ma situation personnel revêtant un intérêt collectif et démontrant sans équivoque possible les pratiques illégales dont j'ai été victime:***
  - IGAG - Médiateur militaire: Chronique d'un fiasco annoncé !  
<http://www.armee-media.com/2017/03/22/igag-mediateur-militaire-chronique-dun-fiasco-annonce/>
  - IGAG – Médiateur militaire: ACTE II "Tout est normal Madame la Marquise"  
<http://www.armee-media.com/2017/03/29/igag-mediateur-militaire-acte-ii-tout-est-normal-madame-la-marquise/>
  - IGAG ACTE III: Pratiques illégales au sein du Service Santé des Armées  
<http://www.armee-media.com/2017/04/02/igag-acte-iii-pratiques-illegales-au-sein-du-service-sante-des-armees/>
  - IGAG IV: Le chef militaire face aux exigences du droit ( par le Lieutenant-colonel FAVIER)  
<http://www.armee-media.com/2017/04/19/igag-iv-le-chef-militaire-face-aux-exigences-du-droit-par-le-lieutenant-colonel-favier/>
  - IGSSA - Dossier épuré du LT MORRA: Comment justifier l'injustifiable!  
<http://www.armee-media.com/2017/04/27/igssa-dossier-epure-du-lt-morra-comment-justifier-linjustifiable/>
  - Suicides au sein de la communauté militaire: ce que l'on ne vous dit pas! Par Paul MORRA, président de l'AFAR.  
<http://www.armee-media.com/2017/04/18/suicides-au-sein-de-la-communaute-militaire-ce-que-lon-ne-vous-dit-pas-par-paul-morra-president-de-lafar/>
  - Communiqué: Le DGGN dénonce la charte gendarmerie des associations  
<http://www.armee-media.com/2017/04/21/communiqué-le-dggn-denonce-la-charte-gendarmerie-des-associations/>
  - SCOOP! ACTE I: La preuve du vrai visage du harcèlement moral au travail institutionnalisé au sein de la Gendarmerie Nationale!  
<http://www.armee-media.com/2017/04/21/scoop-acte-i-la-preuve-du-vrai-visage-du-harcèlement-moral-au-travail-institutionnalise-au-sein-de-la-gendarmerie-nationale/>
  - SCOOP! ACTE II: La preuve du vrai visage du harcèlement moral au travail institutionnalisé au sein de la Gendarmerie Nationale!  
<http://www.armee-media.com/2017/04/26/scoop-acte-ii-la-preuve-du-vrai-visage-du-harcèlement-moral-au-travail-institutionnalise-au-sein-de-la-gendarmerie-nationale/>

- L'AFAR va tester pour vous la plateforme "STOP DISCRI" au sein de la gendarmerie nationale!  
<http://www.armee-media.com/2017/04/29/lafar-va-tester-pour-vous-la-plateforme-stop-discr-au-sein-de-la-gendarmerie-nationale/>
- ACTEII: L'AFAR va tester pour vous la plateforme «STOP DISCRI» au sein de la gendarmerie nationale!  
<http://www.armee-media.com/2017/05/02/acteii-lafar-va-tester-pour-vous-la-plateforme-stop-discr-au-sein-de-la-gendarmerie-nationale/>
- Lettre ouverte à M. Thomas PISON, Procureur de la République à NANCY -54-  
<http://www.armee-media.com/2017/03/16/lettre-ouverte-a-m-thomas-pison-procureur-de-la-republique-a-nancy-54/>
- Blessé de guerre, en guise de reconnaissance, c'est le mépris de la Nation!  
<http://www.armee-media.com/2017/06/21/blesse-de-guerre-en-guise-de-reconnaissance-cest-le-mepri-de-la-nation/>

\*\*\*

- **2°) Articles en relation avec le traitement d'un dossier sensible notamment en relation avec une escroquerie au jugement en bande organisée impliquant des militaires de la Section de Recherches de TOULOUSE -31-, de l'IGGN, des magistrats parquets et des avocats:**
- AFFAIRE MOUSSAOUI Aissam / Mdl/Chef Vanessa LE BLANC : Une parodie de justice!  
<http://www.armee-media.com/2017/01/25/affaire-moussaoui-aissam-mdlchef-vanessa-le-blanc-une-parodie-de-justice/>
- AFFAIRE MOUSSAOUI Aissam / Mdl/Chef Vanessa LE BLANC : Une parodie de justice! Acte II  
<http://www.armee-media.com/2017/01/26/affaire-moussaoui-aissam-mdlchef-vanessa-le-blanc-une-parodie-de-justice-acte-ii/>
- Je suis scandalisée! Quelle honte!  
<http://www.armee-media.com/2017/02/11/je-suis-scandalisee-quel-honte/>
- Injustice a Toulouse: les magistrats du parquet corrompus!  
<http://www.armee-media.com/2017/02/27/injustice-a-toulouse-les-magistrats-du-parquet-corrompus/>
- Le Président de l'AFAR alerte le Président de la République  
<http://www.armee-media.com/2017/06/01/le-president-de-lafar-alerte-le-president-de-la-republique/>

\*\*\*

- **Entreprise de déstabilisation et de démolition de ma personne par M. Jacques BESSY, Président de «L'ADEFDROMIL AIDE AUX VICTIMES» pour interférer dans le traitement de cette affaire qui dérange les Ministères.**

– Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami.

<http://www.armee-media.com/2017/03/12/lettre-a-jacques-que-je-croyais-etre-mon-ami/>

– Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami: Épilogue.

<http://www.armee-media.com/2017/03/28/lettre-a-jacques-que-je-croyais-etre-mon-ami-epilogue/>

– Réponse à "LEDROIT", un sniper commentateur

<http://www.armee-media.com/2017/04/29/reponse-a-ledroit-un-sniper-commentateur/>

\*\*\*

- **3°) Articles en relation avec mes fonctions de président d'association et de rédacteur en chef du site Armée média.**

– Procédure de représentativité des APNM : l'AFAR dit NON !

<http://www.armee-media.com/2017/06/28/procedure-de-representativite-des-apnm-lafar-dit-non/>

– Première rencontre entre le Président d'EUROMIL et le Président de l'AFAR

<http://www.armee-media.com/2017/06/17/premiere-rencontre-entre-le-president-deuromil-et-le-president-de-lafar/>

– Enquêtes internes administratives au sein de la gendarmerie nationale: mascarade ou perversité?

<http://www.armee-media.com/2017/05/23/httpwww-armee-media-com20170523enquetes-internes-administratives-au-sein-de-la-gendarmerie-nationale-mascarade-ou-perversite/>

– Protection fonctionnelle des militaires de la Gendarmerie Nationale: un cas concret de sa mise en application. C'est scandaleux et honteux!

<http://www.armee-media.com/2017/06/11/protection-fonctionnelle-des-militaires-de-la-gendarmerie-nationale-un-cas-concret-de-sa-mise-en-application-cest-scandaleux-et-honteux/>

– Inauguration de la "Maison des Associations", le 2 décembre 2016 à la DGGN

<http://www.armee-media.com/2016/12/08/inauguration-de-la-maison-des-associations-le-2-decembre-2016-a-la-dggn/>

– L'APNM ADEFDROMIL-GEND accueillie à l'Assemblée Nationale pour son assemblée générale

<http://www.armee-media.com/2016/12/02/lapnm-adefdromil-gend-accueillie-a-lassemblee-nationale-pour-son-assemblee-generale/>

– L'APNM ADEFDROMIL-GEND se développe à l'international

<http://www.armee-media.com/2016/11/21/lapnm-adefdromil-gend-se-developpe-a-linternational/>

- Les APNM censurées du dialogue social. Quel mépris pour les militaires!  
<http://www.armee-media.com/2016/11/16/les-apnm-censurees-du-dialogue-social-quel-mepris-pour-les-militaires/>
- Un espion amateur au sein du mindef!  
<http://www.armee-media.com/2016/11/15/un-espion-amateur-au-sein-du-mindef/>
- Temps de travail des militaires de la gendarmerie, ce que l'APNM ADEFDROMIL-GEND fait concrètement pour vous.  
<http://www.armee-media.com/2016/11/10/temps-de-travail-des-militaires-de-la-gendarmerie-ce-que-lapnm-adefdromil-gend-fait-concretement-pour-vous/>
- Dialogue social concernant les militaires, les APNM censurées  
<http://www.armee-media.com/2016/10/27/dialogue-social-concernant-les-militaires-les-apnm-censurees/>
- L'APNM ADEFDROMIL-GEND à la rencontre des parlementaires  
<http://www.armee-media.com/2016/10/07/lapnm-adefdromil-gend-a-la-rencontre-des-parlementaires/>
- ADEFDROMIL-GEND poursuit sa tournée de rencontre avec les parlementaires de tous bords.  
<http://www.armee-media.com/2016/10/16/lapnm-adefdromil-gend-poursuit-sa-tournee-de-rencontre-avec-les-parlementaires-de-tous-bords/>
- LE PRIX DU SANG!  
<http://www.armee-media.com/2016/10/14/le-prix-du-sang/>
- L'APNM ADEFDROMIL-GEND met les pieds dans le plat.  
<http://www.armee-media.com/2016/08/05/lapnm-adefdromil-gend-met-les-pieds-dans-le-plat/>
- L'APNM ADEFDROMIL-GEND met les pieds dans le plat. ACTE II  
<http://www.armee-media.com/2016/08/11/lapnm-adefdromil-gend-met-les-pieds-dans-le-plat-acte-ii/>
- L'APNM ADEFDROMIL-GEND met les pieds dans le plat. ACTE III  
<http://www.armee-media.com/2016/08/15/lapnm-adefdromil-gend-met-les-pieds-dans-le-plat-acte-iii-2/>
- Lutter contre les discriminations. Vivre ensemble en gendarmerie. Où sont passées les APNM ?  
<http://www.armee-media.com/2016/06/27/lutter-contre-les-discriminations-vivre-ensemble-en-gendarmerie-ou-sont-passees-les-apnm/>
- Hommage au Général Denis FAVIER, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale  
<http://www.armee-media.com/2016/06/21/hommage-au-general-denis-favier-directeur-general-de-la-gendarmerie-nationale/>
- Signature de la charte des associations en lien avec la gendarmerie  
<http://www.armee-media.com/2016/03/31/signature-de-la-charte-des-associations-en-lien-avec-la-gendarmerie/>

- Le harcèlement au sein des armées : un sujet d'intérêt collectif pour les APNM  
<http://www.armee-media.com/2015/11/23/le-harcelement-au-sein-des-armees-un-sujet-dinteret-collectif-pour-les-apnm/>